

**Minutes de la séance plénière du
Groupe d'Action International pour la mémoire de la Shoah,
Sous la présidence du délégué français, M. Norbert Engel,
Paris, Centre de Conférences Internationales, Salle 3,
Mercredi 26 juin 2002 – 9h30 à 17h00**

- Délégations présentes : Allemagne, Argentine, Autriche, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Hongrie, Israël, Italie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, République Tchèque, Suède, Conseil de l'Europe, M. Yehuda Bauer
- Absents : 0

1) Accueil des nouveaux membres du G.A.I.S.

a) Accueil de la délégation tchèque

Le président donne la parole à M. Lex van den Ham, délégué hollandais, qui présente la délégation tchèque.

M. van den Ham introduit son discours en indiquant que le premier projet de liaison entre les Pays-Bas et la République Tchèque a été entamé en 1999. Il s'agissait d'un stage de formation à destination d'enseignants tchèques. Ce projet a servi de modèle à de nombreuses activités lancées depuis lors dans divers autres pays. Au nom de la délégation hollandaise, M. van den Ham se dit heureux d'accueillir la République Tchèque en tant que membre à part entière du G.A.I.S.

M. Norbert Engel donne la parole à Mme Helena Dluhosova, représentante de la délégation tchèque.

Mme Helena Dluhosova constate que si la République Tchèque devient ce jour membre du G.A.I.S., son implication dans le cadre de la recherche sur la Shoah remonte à un passé plus lointain. Le G.A.I.S. constitue néanmoins pour elle un considérable pas en avant. Elle remercie les différents partenaires de cette coopération et les prestataires de l'aide apportée dans le cadre des projets mis en œuvre.

b) Accueil de la délégation lituanienne

M. Norbert Engel donne la parole à M. Stephen Smith, délégué du Royaume-Uni.

M. Stephen Smith constate qu'au cours des deux années de coopération entre le Royaume-Uni et la Lituanie, la Lituanie a acquis une place de premier ordre en matière d'enseignement de la Shoah. Des projets-liaison ont été menés avec des programmes de qualité en matière d'enseignement et de mémoire de la Shoah. La Lituanie occupe une position remarquable de part l'importante expérience accumulée et par la nouveauté des projets mis en œuvre.

M. Norbert Engel donne la parole à M. Justas Vincas Paleckis, représentant de la délégation lituanienne.

M. Justas Vincas Paleckis précise que l'entrée de la Lituanie dans le Groupe d'Action International pour la mémoire de la Shoah (G.A.I.S.) constitue un événement d'une importance primordiale, le sombre passé de l'histoire lituanienne ne devant pas être oublié. D'autre part, cette entrée dans le G.A.I.S. coïncide avec l'ouverture de la Lituanie vers l'extérieur. Le pays deviendra membre, à partir de 2004, de l'OTAN et de l'Union Européenne.

En ce qui concerne le Groupe de travail Lituanie, 12 projets ont été débattus qui sont en cours de réalisation. 8 nouveaux projets seront présentés ultérieurement.

La place octroyée en Lituanie à la mémoire de la Shoah va grandissante. Une cinquantaine d'ouvrages sur le sujet ont récemment été publiés. La question connaît également une percée dans les écoles, au sein de l'armée mais aussi dans la presse. Le mur du silence qui subsistait dans le pays sur le sujet est aujourd'hui tombé.

M. Paleckis remercie ensuite la délégation britannique et ses représentants, Messieurs Smith et Kidner, pour leur soutien amical et sincère.

M. Paleckis indique ensuite que des projets nouveaux peuvent encore être entamés, particulièrement à Vilnius où des musées et des expositions doivent voir le jour, auxquels le G.A.I.S. peut participer. De même, il s'agit de renforcer la coopération entre la Lituanie et la Pologne. Une importance accrue doit être donnée à des projets communs dans le cadre du G.A.I.S.

M. Paleckis remercie la délégation française pour son excellente présidence.

M. Norbert Engel remercie vivement M. Paleckis. Il a pu constater, au cours de trois différents voyages en Lituanie, l'importance des travaux mis en œuvre. Il se réjouit de la qualité des relations entretenues entre le gouvernement et la communauté juive de Lituanie.

c) Accueil de la délégation argentine

M. Norbert Engel donne la parole à M. Randolph Bell, représentant de la délégation américaine.

M. Randolph Bell précise que la coopération entre les Etats-Unis et l'Argentine ne constitue pas une expérience nouvelle. Il est cependant nécessaire de tenir compte aujourd'hui de la situation difficile que connaît actuellement l'Argentine. Force est de constater malgré tout l'engagement de l'Argentine sur la question de la mémoire et de l'enseignement de la Shoah.

M. Norbert Engel affirme avoir été impressionné de la manière dont cette question est prise en compte en Argentine, et ce malgré les difficultés actuelles. Il donne ensuite la parole à M. Alejandro Dosoretz, délégué argentin.

M. Alejandro Dosoretz remercie tous les membres pour s'être prononcés en faveur de la participation pleine et entière de l'Argentine au G.A.I.S.

L'intérêt de l'Argentine pour la question de la Shoah a véritablement débuté en 1988, sous la présidence de Raul Alfonsin, grâce à l'introduction d'une législation contre les discriminations raciales. De plus, l'Argentine a été le premier Etat d'Amérique latine à se lancer dans une recherche sur la présence d'anciens nazis sur son territoire et sur l'influence qu'a pu exercer cette présence sur la culture du pays. L'entrée de l'Argentine au sein du G.A.I.S. doit pouvoir augmenter l'impact de l'éducation de la Shoah sur les jeunes populations et renforcer à l'avenir la sensibilisation sur le sujet.

M. Dosoretz précise que l'Argentine s'est engagée de manière très sérieuse à respecter la déclaration de Stockholm.

Enfin, en devenant membre du G.A.I.S., la délégation argentine espère intensifier plus encore les interactions avec les autres pays membres.

M. Norbert Engel propose que soit soumise au vote l'entrée des trois pays présentés.

<p>A l'unanimité des voix exprimées, la République Tchèque, la Lituanie et l'Argentine deviennent membres du G.A.I.S.</p>
--

2) Présentation de la candidature de la Hongrie

M. Norbert Engel expose les motifs de son voyage en Hongrie et fait part de la volonté de tous les membres d'accueillir officiellement la Hongrie au sein du G.A.I.S.

Mme Marta Fazeckas, représentante de la Hongrie, donne une présentation des programmes éducatifs en cours dans son pays, tels des séminaires de formation d'enseignants par l'Association Hannah Arendt et la Fondation Auschwitz. Mme Fazeckas présente également la législation hongroise portée sur la question de la Shoah et signale le lancement en Hongrie d'une journée de la mémoire de la Shoah dans les écoles (le 16 avril). D'autre part, de nombreux événements sont organisés au cours de l'année 2002 sur le sujet, comme une exposition itinérante sur Raoul Wallenberg et un concours à destination des étudiants.

M. Norbert Engel remercie Mme Fazeckas pour cette présentation exhaustive et propose aux différents délégués d'intervenir.

Sur demande des Etats-Unis, Mme Fazeckas précise que des **relations bilatérales** ont déjà été engagées par la Hongrie sur la question de l'enseignement de la Shoah, avec Yad Vashem par exemple, pour l'organisation d'un séminaire de formation d'une centaine d'enseignants hongrois.

Sur question de la Suède, Mme Fazeckas indique que la **place accordée à Raoul Wallenberg en Hongrie** est de première importance. Non seulement une rue de Budapest porte son nom mais le 90^{ème} anniversaire de cette figure emblématique sera officiellement célébré en juillet 2002. Par contre, la reconnaissance des autres diplomates qui ont œuvré aux côtés de Wallenberg est bien moindre.

Sur demande de la Pologne, Mme Fazeckas précise que l'éducation de la Shoah occupe une place désormais importante dans les **programmes scolaires** hongrois.

Pour répondre à une question des Etats-Unis, Mme Fazeckas rend compte de l'avancée du **projet de construction d'un musée de l'Holocauste** à Budapest. La recherche de lieux adaptés est en cours, les travaux devraient débuter au mois de septembre. D'autre part, les travaux de rénovation de la Synagogue de la rue Pava ont été entamés.

A nouveau sur une demande des Etats-Unis concernant l'interdiction d'exporter les **archives** détenues en Hongrie, Mme Fazeckas annonce qu'elle tentera d'exercer une influence pour améliorer cette législation.

Répondant à la Pologne sur la continuation de l'exposition en cours en Hongrie, **M. Szita Szabolcs** précise que celle-ci sera renouvelée et que la film *Sobibor* a été présenté à la télévision hongroise, précédé d'une intervention de M. Claude Lanzmann.

Sur une demande du Royaume-Uni concernant les **apports de la Hongrie au G.A.I.S.**, Mme Fazeckas précise que la Hongrie a pour objectif de proposer des exemples de projets novateurs en matière d'éducation de la Shoah.

M. Norbert Engel invite la délégation hongroise à se retirer afin que les délégués du G.A.I.S. s'expriment sur cette candidature et délibèrent.

Mme Shulamit Imber, membre de la délégation israélienne, précise que l'implication de la Hongrie dans l'éducation de la Shoah est réelle et forte, que les projets mis en œuvre sont de qualité et qu'en ceci, la Hongrie mérite d'être accueillie au sein du G.A.I.S.

M. Randolph Bell indique que la coopération entre la Hongrie et les Etats-Unis a été très fructueuse et qu'il devient nécessaire, notamment sur le plan diplomatique, d'inclure une délégation hongroise au G.A.I.S.

M. Hans Winkler annonce que l'Autriche soutient la candidature de la Hongrie, Etat voisin et ami de l'Autriche. De nombreux projets de coopération sont d'ores et déjà en cours entre les deux pays. D'autre part, Le travail engagé par le G.A.I.S. ne peut aboutir si les pays d'Europe centrale n'y sont pas inclus.

M. Norbert Engel indique que la France est soucieuse de l'entrée de la Hongrie dans le G.A.I.S.

M. Arye Meckel annonce qu'Israël soutient totalement la candidature de la Hongrie. Il est important que le G.A.I.S. accueille plus de membres afin de se trouver renforcé.

M. Lex van den Ham annonce que les Pays-Bas se prononcent pour une adhésion de la Hongrie.

<p>A l'unanimité des membres du G.A.I.S., la candidature de la Hongrie au G.A.I.S. est acceptée. Son entrée formelle aura lieu lors de la réunion plénière du 16 octobre à Strasbourg.</p>

M. Norbert Engel invite les différentes délégations à se prononcer sur leur candidature en tant que *Lead-Country* de la Hongrie.

M. Arye Meckel demande qu'un courrier officiel contenant une proposition formelle de projet soit envoyée par la Hongrie. Il propose ensuite la candidature d'Israël comme *Lead-Country* de la Hongrie.

M. Jean-Marc Dreyfus précise que la présidence n'a encore reçu aucune lettre officielle du gouvernement hongrois s'engageant à respecter les conditions d'introduction dans le G.A.I.S.

M. Norbert Engel annonce aux délégués hongrois leur introduction prochaine au sein du G.A.I.S. sous le leadership d'Israël et les invite à présenter prochainement une lettre officielle de leur gouvernement.

3) Présentation des candidatures pour la présidence du G.A.I.S.

M. Randolph Bell annonce que le gouvernement des Etats-Unis considère le G.A.I.S. comme une organisation de grande importance. Il signale avoir été invité à présenter les activités du groupe devant des représentants du Sénat. Il annonce ensuite la candidature des Etats-Unis comme successeurs de la France à la présidence.

M. Marcello Pezzetti, présente, au nom du gouvernement italien, la candidature de l'Italie pour l'année 2004.

Il est décidé que les prochaines présidences se succéderont comme suit :

- 2003 : présidence des Etats-Unis
- 2004 : présidence de l'Italie (à confirmer)

4) La place de la Shoah dans l'éducation des Droits de l'Homme

M. Yehuda Bauer, conseiller spécial du G.A.I.S., précise que la Déclaration de Stockholm est très claire sur ce sujet : l'enseignement de la Shoah aborde par nécessité la question des Droits des l'Homme.

M. Hans Winkler affirme que le sujet de l'intolérance et du racisme doit être traité avec beaucoup de prudence. Il ne faut pas que le G.A.I.S. s'éloigne de ses objectifs premiers car, par la place qu'il occupe et par la cible qui est la sienne, il constitue une organisation unique. Il n'est pas nécessaire d'élargir le terrain d'action du G.A.I.S. à des questions d'actualité.

M. Stephen Smith affirme que le G.A.I.S. a un rôle à jouer sur cette question. Il ne peut pas être perçu comme une institution traitant d'autre chose que de l'intolérance et du racisme.

M. Randolph Bell ajoute qu'il ne faut pas sous-estimer le message puissant que fait passer le G.A.I.S. en cette matière. Son rôle peut être aussi d'alimenter des débats hors de ses murs, mais l'objet de ses réunions n'est pas absolument identique à ce que fut le Forum de Stockholm.

M. Jacques Fredj précise que les attentats du 11 septembre 2001 et le conflit du Proche-Orient rendent difficile le travail des institutions traitant de la Shoah. Il faut se garder de traiter frontalement des questions d'actualité.

M. Arye Meckel propose de se concentrer sur le mandat premier du G.A.I.S., à savoir l'éducation de la Shoah. Il faut tenir compte de l'échec de la Conférence de Durban, ainsi que de l'inquiétante renaissance de l'antisémitisme, et se garder de rentrer trop avant dans l'actualité. L'objectif doit être, par l'éducation de la Shoah, de faire passer un message fort à la jeunesse. Dans chaque pays, la Shoah doit donc être traitée comme un événement unique, dans un but de prévention.

M. Lex van den Ham ajoute qu'il faut éviter de rentrer dans de tels débats. Le cadre de la Déclaration de Stockholm laisse une marge de manœuvre suffisamment large. La Shoah constitue un événement unique. Il n'est pas nécessaire de débattre plus avant.

M. Albert Spiegel précise que le G.A.I.S. est un organisme très particulier qui doit se concentrer sur la mémoire et l'enseignement de la Shoah afin de prévenir des événements du même ordre. Sa méthode de travail, réunissant représentants des gouvernements et scientifiques, est elle-même unique.

Mme Helena Dluhosova ajoute qu'il est nécessaire de réunir plus d'informations afin de mieux enseigner. Les résultats des études historiques sont très importants pour améliorer l'éducation de la Shoah.

M. Hans Winkler affirme que le rôle du G.A.I.S. doit être de faire passer un message aux autorités nationales afin que l'enseignement de la Shoah trouve la place qu'elle mérite dans les plans d'action gouvernementaux.

M. Ulf Larsson ajoute que le G.A.I.S. doit continuer le travail qu'il effectue maintenant tout en respectant la Déclaration de Stockholm. Il précise par ailleurs que le Premier Ministre suédois a annoncé la tenue d'une nouvelle conférence internationale sur la Shoah en 2003.

M. Yehuda Bauer constate le consensus régnant au sein du G.A.I.S. Sa tâche est très spécifique et doit s'inscrire dans le cadre de la Déclaration de Stockholm. L'objectif du G.A.I.S. est de sensibiliser à la Shoah. Il faut continuer dans ce sens.

M. Norbert Engel remercie les participants de leurs passionnantes interventions. Il constate qu'il repère un consensus parmi les délégations sur la centralité de la Shoah dans le travail du G.A.I.S. et s'en déclare réjoui.

5) Rapports des réunions des Groupes de travail

a) Education Working Group

Les propositions du groupe de travail éducation sont présentées par **M. Bill Shulman**.

La première proposition, concernant un séminaire de formation en Argentine, et financée par les Etats-Unis à hauteur de 6000 USD sur la base de leurs intérêts cumulés, est acceptée.

Deux autres propositions seront faites ultérieurement, l'une concernant un nouveau projet lituanien, l'autre au sujet d'un film sur lequel statuera une commission ad hoc.

M. Bill Shulman propose que tous les pays participant au groupe de travail Education présentent rapidement leurs projets afin d'accélérer l'adoption des propositions.

M. Jean-Marc Dreyfus précise que le groupe de travail du Fonds a créé un sous-comité afin de régler les problèmes de procédures et de faciliter le processus décisionnel. En ce qui concerne le projet de film lituanien « Ghetto » en suspens, il propose qu'un nouveau comité soit créé.

M. Yehuda Bauer exprime son désaccord sur cette proposition.

Mme Shulamit Imber ajoute qu'il faut prendre plus de temps pour rendre une décision définitive sur ce projet.

b) Memorial Working Group.

M. Stephen Smith affirme que le travail mis en chantier est de très grande envergure. Il lui semble nécessaire, et ce avec l'aide de Julie Hock, de mettre en place une base de données décrivant tous les sites existant dans chaque pays que toutes les délégations pourront enrichir. Un modèle de cette base de données pourra ainsi être proposée en octobre à la réunion de Strasbourg. Il s'agit donc de désigner dans chaque délégation un interlocuteur et d'entamer une coopération suivie sur ce sujet.

D'autre part, sur le plan budgétaire, le Memorial Working Group demande s'il lui sera possible de bénéficier d'un soutien financier de la part du Task Force Fund.

c) Academic Working Group.

M. Yehuda Bauer annonce que la création de la base données n'est pas achevée. Une personne a été nommée il y a un mois afin de s'en charger.

Recentrant son propos sur la question des archives, M. Bauer précise qu'il n'y a aucun accès possible aux archives belges. Il demande à la présidence d'aider à faire en sorte qu'elles soient ouvertes aux chercheurs.

M. Arthur Berger ajoute que ce problème concerne tous les gouvernements. Des chercheurs ont déjà écrit un courrier à l'International Tracing Service (ITS) d'Arolsen, qui ne reçoit pas les requêtes des chercheurs. Des démarches diplomatiques sont en cours afin d'adopter de nouvelles lignes directrices. M. Berger demande à la présidence d'envoyer un courrier à l'ITS pour faire en sorte que les chercheurs aient un accès plus rapide aux archives.

M. Francis Lott précise que la dernière réunion du conseil ITS n'a pas permis d'aboutir. Le problème principal est d'ordre financier. Un accord avec l'Allemagne doit également être conclu avant le mois d'octobre.

M. Norbert Engel annonce que la présidence est prête à transmettre officiellement les demandes des délégations sur un modèle soumis par l'Academic Working Group.

Il est décidé qu'un courrier sera envoyé par la présidence.

d) Information Working Group.

Mme Julie Hock effectue le compte rendu des travaux du groupe. Il est question d'ajouter une nouvelle page au site Internet, disposant d'informations sur la question de l'indemnisation des victimes spoliées et d'ajouter des liens avec d'autres organisations concernées par la mémoire de la Shoah.

M. Norbert Engel précise que la question des restitutions des biens spoliés est couramment distinguée des dossiers portant sur la mémoire et l'enseignement de la Shoah et demande à Mme Hock de justifier ce nouvel apport d'informations sur le site du G.A.I.S.

M. Jacques Fredj affirme que la création d'une nouvelle page n'est pas utile. Il propose par contre d'ajouter des liens avec des sites connexes d'éducation de la Shoah.

Il est décidé à l'unanimité que de nouveaux liens seront insérés sur le site du G.A.I.S.

e) Task Force Fund

Les questions financières sont abordées par **M. Ulf Larsson**, qui effectue un point sur la situation financière du G.A.I.S.

M. Jean-Marc Dreyfus ajoute qu'une petite réforme du financement des projets est proposée par le groupe, selon laquelle la présidence peut recevoir directement des propositions de projets et mettre en œuvre elle-même la procédure décisionnelle habituelle. Cela permettrait l'accueil d'un plus grand nombre de projets ainsi que d'obtenir une substantielle simplification des procédures.

M. Norbert Engel ajoute, concernant les cotisations des pays membres, qu'un certain nombre de pays n'ont pas encore réglé leur cotisation. Des obstacles administratifs se posent toujours pour quelques délégations. Il propose qu'un appel à cotisation soit envoyé par la présidence à chaque délégation.

<p>Il est décidé à l'unanimité qu'un appel à cotisation sera envoyé par la présidence.</p>

f) Czech Working Group

g) Argentine

h) Lituanie

i) Lettonie

j) Hongrie

k) Roumanie

l) Slovaquie

10) Le projet de statuts

M. Norbert Engel introduit la question en indiquant que de nombreux pays membres ont des difficultés à payer leur contribution du fait que le G.A.I.S. ne dispose pas de statuts.

M. Jean-Marc Dreyfus mentionne qu'un projet de statuts a été distribué à tous les membres des délégations. Il demande que le texte soit étudié.

M. Norbert Engel propose que les remarques et corrections soient envoyées par e-mail à la présidence, qui proposera une version définitive qui pourra être signée en octobre à Strasbourg lors de la séance plénière.

A l'unanimité, la proposition de doter le G.A.I.S. de statuts est approuvée, ainsi que les modalités de leur rédaction.

M. Ulf Larsson soulève la question de la masse d'argent importante présente dans le fonds et des difficultés à dépenser cet argent. Pour cela, il propose que les propositions de projets soient envoyées directement à la présidence sans passer par un Lead-Country. Il demande au G.A.I.S. d'approuver ces changements.

Jean-Marc Dreyfus précise que le nombre de propositions de projets est en augmentation, et que, compte tenu du coût moyen de chaque projet, il y a la possibilité de financer encore une quarantaine de projets.